

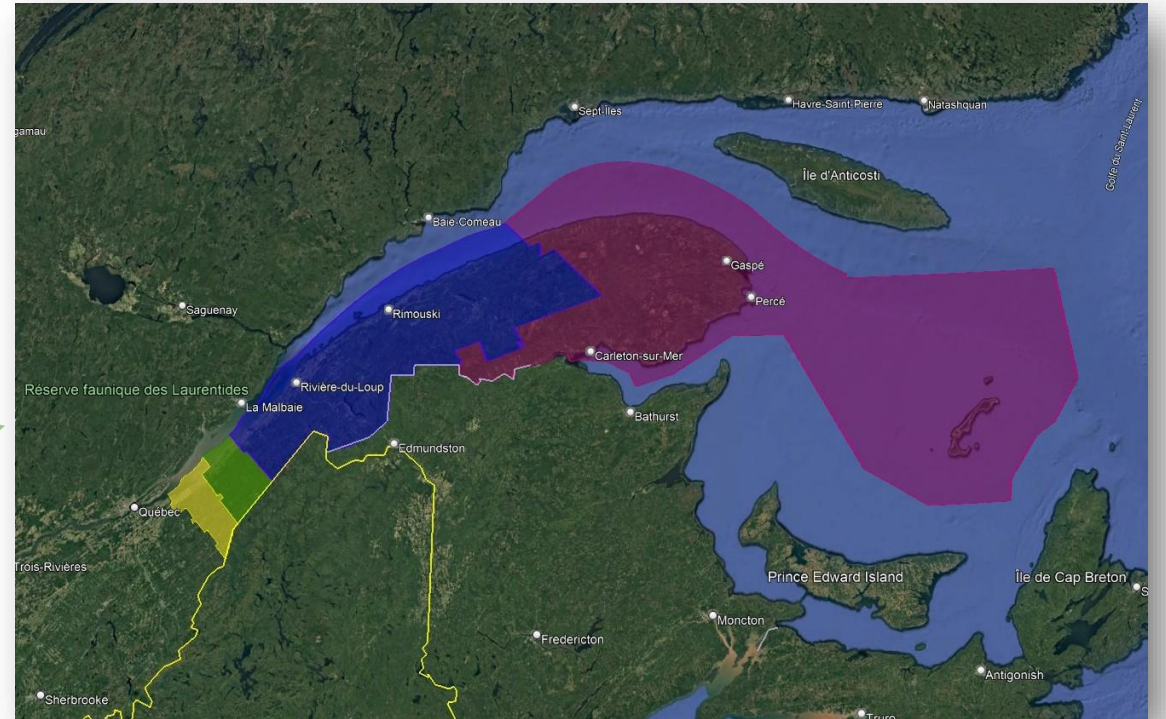


# Rendez-vous des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent

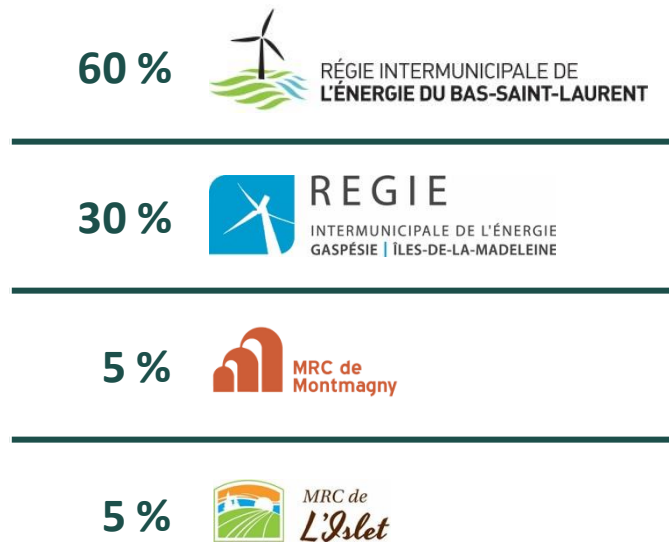
Avril 2026



# L'Alliance de l'énergie de l'Est, c'est nous tous!



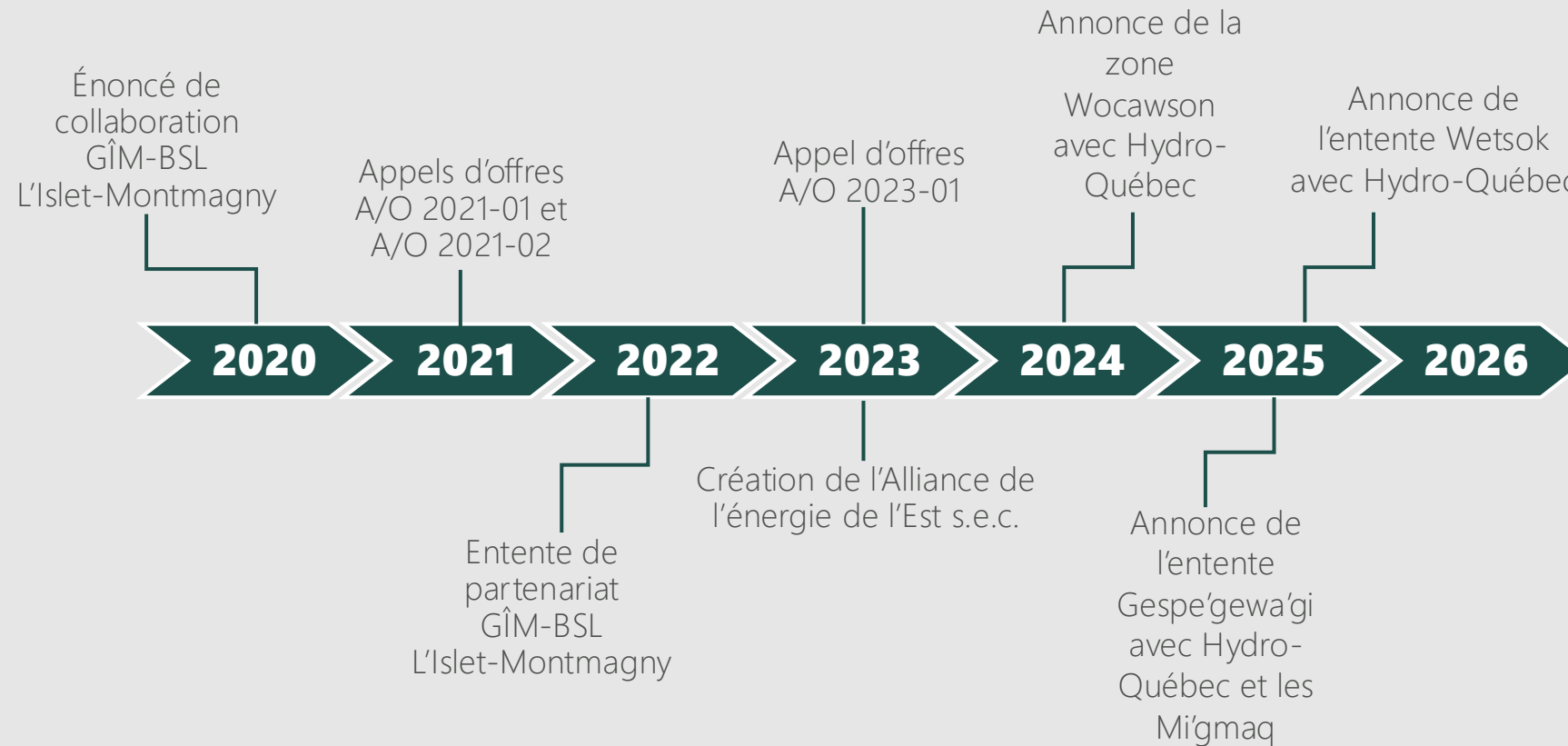
# Assurer la participation des collectivités dans les projets d'énergie renouvelable dans l'Est-du-Québec



# Assurer la participation des collectivités dans les projets d'énergie renouvelable dans l'Est-du-Québec

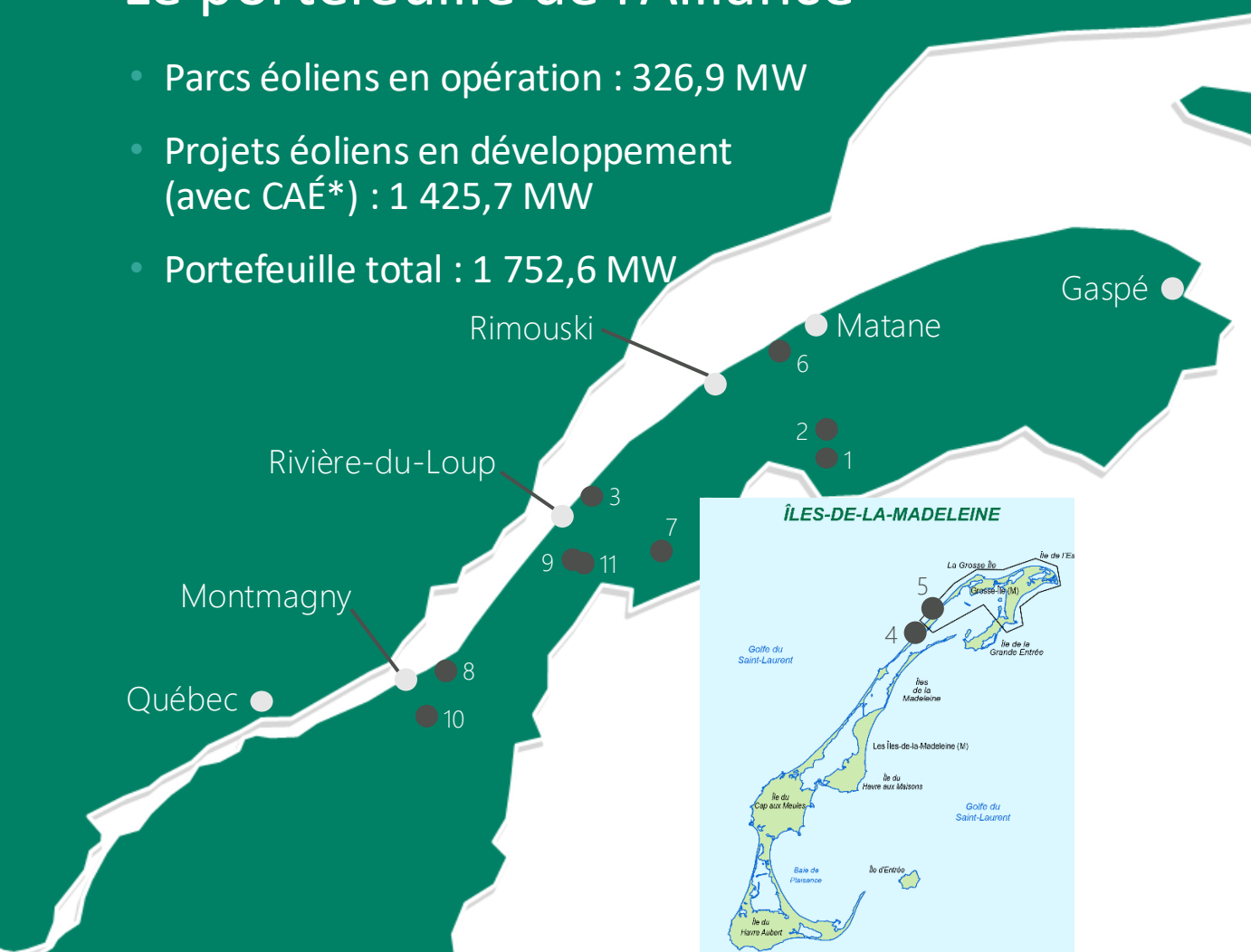
- Regroupe 209 collectivités et territoires, de la MRC de Montmagny jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi que la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwik.
- Favorise une meilleure planification du territoire et de ses infrastructures de production et de transport d'énergie.
- Optimise l'impact économique, social et environnemental des projets sur le territoire des communautés partenaires.
- L'Alliance, c'est aussi une énorme réussite, historique, de collaboration entre autant d'acteurs municipaux.
- L'Alliance est l'outil par excellence dans le développement d'électricité par le biais de toutes sources d'énergies renouvelables dans l'Est-du-Québec et comme acteur de la transition énergétique.

# L'Alliance au cours des dernières années



# Le portefeuille de l'Alliance

- Parcs éoliens en opération : 326,9 MW
- Projets éoliens en développement (avec CAÉ\*) : 1 425,7 MW
- Portefeuille total : 1 752,6 MW



#	Nom du parc	Capacité	Statut
1	Parc éolien Le Plateau 2	21,15 MW	En opération (2014)
2	Parc éolien Roncevaux	74,8 MW	En opération (2016)
3	Parc éolien Nicolas-Riou	224,25 MW	En opération (2018)
4	Parc éolien de la Dune-du-Nord	6,4 MW	En opération (2020)
5	Parc éolien de Grosse-Île	16,8 MW	2027/2028 <sup>B</sup>
6	Parc éolien Canton MacNider	122 MW	2027 <sup>A</sup>
7	Parc éolien de la Madawaska	270 MW	2027 <sup>A</sup>
8	Parc éolien de la Forêt Domaniale	180 MW	2027 <sup>A</sup>
9	PPAW 1	349,8 MW	2026 <sup>A</sup>
10	Parc éolien St-Paul-de-Montminy	196 MW	2027 <sup>A</sup>
11	PPAW 2	291,4 MW	2029 <sup>A</sup>
ZS	Wocawson	1000 MW	À déterminer
ZS	Wetsok	1500 MW	À déterminer
ZS	Gespe'gewa'gi	6000 MW	À déterminer

## Notes :

**A** Date de livraison contractuelle du CAÉ, en date de février 2026

**B** Date énoncée à l'état d'avancement du plan d'approvisionnement 2023-2032 d'Hydro-Québec

\* CAÉ : Contrat d'approvisionnement en électricité d'Hydro-Québec

# Les retombées économiques historiques

## Cumulatifs des distributions annuelles nettes de la RIÉBSL à ses membres depuis 2017 :

- **66 760 000 \$**
- Distributions issues des parc éoliens suivants :
  - Nicolas-Riou : 224,25 MW (33,33 %);
  - Roncevaux : 74,8 MW (33,33 %);
  - De la Dune-du-Nord : 6,5 MW (33,33 %).

## Cumulatifs des distributions annuelles nettes de la RIÉGÎM à ses membres depuis 2016 :

- **33 683 445 \$**
- Distributions issues des parc éoliens suivants :
  - Nicolas-Riou : 224,25 MW (16,67 %);
  - Roncevaux : 74,8 MW (16,67 %);
  - De la Dune-du-Nord : 6,5 MW (16,67 %);
  - Le Plateau 2 : 21,15 MW (40 %).



# Zone Wocawson

- Entente de partenariat pour le développement éolien de la zone Wocawson, au sud-ouest du Bas-Saint-Laurent.
- Annonce faite le 16 octobre 2024.
- Zone d'une superficie de plus de 700 km<sup>2</sup> (MRC de Kamouraska et Témiscouata).
- Environ 1 000 MW de capacité éolienne.
- Rôle majeur pour atteindre l'objectif d'Hydro-Québec qui vise l'ajout de 10 000 MW d'énergie éolienne d'ici 2035.
- Des rencontres sont en cours, le développement se fera en partenariat avec les communautés.
- Mise en opération anticipée vers 2034.



# Wetsok

- Partenariat entre Hydro-Québec et l'Alliance de l'énergie de l'Est annoncé le 18 novembre dernier
- Vise le développement éolien du territoire englobant les MRC de Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Kamouraska
- Potentiel de 1500 MW
- Échéancier de mise en service: Au cours des années 2030
- Ne pas confondre Wetsok avec Wocawson, ce sont deux zones distinctes
- Les rencontres de parties prenantes s'amorcent et les rencontres publiques s'amorceront au cours des prochains mois



# Gespe'gewa'gi

- Partenariat entre les Mi'gmaq du Gespe'gewa'gi, Hydro-Québec et l'Alliance de l'énergie de l'Est annoncé le 27 août dernier
- Vise le développement éolien du territoire qui correspond à la Gaspésie et à l'est du Bas-Saint-Laurent.
- Potentiel de 6000 MW
- Échéancier de mise en service: à déterminer
- Les rencontres de parties prenantes débuteront au cours des prochains mois, les rencontres publiques viendront à moyen-terme.



# Expérience acquise et bonnes pratiques

- Répertorier le potentiel énergétique du territoire et identifier les joueurs qui s'y intéressent
- Faire connaître les attentes de participation communautaire aux citoyens et aux développeurs actifs sur le territoire en amont des projets
- Établir des partenariats tôt dans le processus de développement
- Ne pas se limiter aux exigences réglementaires pour tenir/exiger des portes ouvertes citoyennes qui se tiennent avant le dépôt des soumissions aux appels d'offre
- Accompagner les promoteurs lors des présentations publiques
- Être présent dans l'industrie et comprendre l'écosystème énergétique québécois
- Mise en place d'un comité de liaison





POUR NOUS JOINDRE

[info@alliance-est.ca](mailto:info@alliance-est.ca)

418 364-0844